

**FICHE D'INSCRIPTION  
AUX SERVICES PERISCOLAIRES  
DE LA COMMUNE DE MARENNES  
2017-2018**

École :  Maternelle Les Tilleuls  Élémentaire Henri Aubin  
Nom de l'enfant :  
Prénom : Sexe :  M  F  
Né (e) le à Classe à la rentrée 2016 :

**RESTAURATION SCOLAIRE MUNICIPALE**

L'enfant mangera à la cantine :  Oui  Non  
• Régulièrement :  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi  
 Suivant un planning communiqué au minimum 7 jours à l'avance  
 Exceptionnellement (8 dans l'année)  
 Ne mangera pas à la cantine

**ANIMATIONS PERI-EDUCATIVES**

L'enfant restera-t-il pour les activités péri-éducatives :  Oui  Non  
Si oui quelles périodes :  
 1ère période : Lundi 5 septembre au Mardi 18 octobre  
 2ème période : Jeudi 3 novembre au Vendredi 16 décembre  
 3ème période : Mardi 3 janvier au Vendredi 17 février  
 4ème période : Lundi 6 mars au Vendredi 14 avril  
 5ème période : Mardi 2 mai au Vendredi 30 juin

- Toute inscription implique de suivre l'activité pendant toute la période
- Toute sortie en cours d'activité est interdite
- L'enfant changera d'activité à chaque période : Activités manuelles, sport, jeux, autres.....
- Toute absence devra être justifiée par un courriel au coordinateur en charge des rythmes scolaires : periscolaire@marennes.fr ou par téléphone au 06.42.98.83.04

**GARDERIE SCOLAIRE MUNICIPALE**

L'enfant restera à la garderie :  Oui  Non

Régulièrement (veuillez cocher les matinées et/ou soirée et/ou midi de présence)

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Soir				

	Mercredi
Matin	
Midi	

**Ou**  suivant planning communiqué le plus tôt possible

Si vous souhaitez bénéficier de l'abattement de 50 % pour chaque enfant supplémentaire à une même famille, veuillez indiquer leur(s) école(s) (maternelle ou élémentaire) prénom et nom des frères et/ou sœurs (en cas de famille recomposée).

Personnes, autres que les parents, autorisées à venir récupérer l'enfant à la garderie :

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

## TRANSPORT SCOLAIRE

L'enfant prendra le car  Oui  Non

Si oui, veuillez cocher l'arrêt utilisé le matin et / ou le soir :

### LE MATIN :

Les Grossines -  Le Grand Breuil N°10 Bis -  Le Grand Breuil N°30 -  La Mesnardière angle rue des Jonquilles et rue des Lilas -  Nodes -  La Chainade -  M.U.T.P.-  La Passerelle -  
 Le Maine -  Ancienne Caserne -  Résidence Aigue Marine -  Hôpital -  Ecole Les Tilleuls -  Ecole Henri AUBIN

### EN FIN DE JOURNEE :

Ecole Les Tilleuls -  Ecole Henri AUBIN -  Les Grossines (Ets TREPEAU) -  Le Maine -  
 Ancienne Caserne -  Résidence Aigue Marine -  Hôpital -  La Chainade -  M.U.T.P. -  
 La Passerelle -  Le Grand Breuil N°10 Bis -  Le Grand Breuil N° 30 -  La Mesnardière angle rue des Jonquilles et rue des Lilas -  Nodes

### LE MERCREDI MIDI :

Ecole Les Tilleuls -  Ecole Henri AUBIN -  Les Grossines (Ets TREPEAU) -  Le Maine -  
 Ancienne Caserne -  Résidence Aigue Marine -  Hôpital -  La Chainade -  M.U.T.P. -  
 La Passerelle -  Le Grand Breuil N°10 Bis -  Le Grand Breuil N° 30 -  La Mesnardière angle rue des Jonquilles et rue des Lilas -  Nodes

**Un car supplémentaire est prévu le mercredi midi pour le C.L.S.H. de la Plage -  « le Château des Enfants » dès la rentrée de septembre pour les enfants inscrits au Centre de Loisirs.**

### Coordonnées des Parents :

N° allocataire CAF :

Nom du père : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Nom de la Mère :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

En cas de séparation des parents, préciser lequel à la garde :

En cas de séparation des parents, préciser qui paie la facture :

- la cantine :
- la garderie :
- le transport scolaire :

**Signature avec la mention « lu et approuvé » de la ou des personne(s) qui paie la facture des services périscolaires :**

↳ Mention :  
Nom, Prénom et signature :

Votre enfant souffre-t-il d'allergies alimentaires diagnostiquées d'un point de vue médical ?

Oui

Non

Si oui, veuillez nous **transmettre le protocole médical** et nous indiquer à quel(s) aliment(s) ?

L'inscription à la restauration, garderie et au transport scolaire valent acceptation des règlements joints à cette fiche d'inscription. Les règlements intérieurs doivent être lus et expliqués à l'enfant inscrit.

A le

Signature du (des) responsable(s) légal (aux).

## AUTORISATION D'HOSPITALISATION 2017 / 2018

Je soussigné (e), Monsieur ou Madame \*  
Parent, tuteur ou responsable de l'enfant \*  
Nom

Prénom

Classe

Autorise les personnes responsables de la restauration, de la garderie scolaire et des activités péri-éducatives\* de Marennnes, à demander l'intervention des services de secours médicaux ou l'hospitalisation de l'enfant ci-dessus désigné, si la nécessité apparaît au cours

du repas ou des temps de récréation précédant

Inscription scolaire 2017 / 2018

- de la présence de l'enfant à la garderie
- des activités péri-éducatives

Fait à Marennnes le

Signature

\* Rayer la mention inutile

## Utilisation des photos de votre enfant par la commune de Marennnes

Dans le cadre des animations péri-éducatives, nous pouvons être amenés à utiliser des photos des enfants (illustration des animations, expositions de bilans, journal communal, différentes publications, site internet de la commune). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi « informatique et liberté » et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants et leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nous, soussigné(s) :

.....

Responsables légaux de l'enfant :

.....

Nous autorisons / nous n'autorisons pas \* la commune de Marennnes à utiliser des photos de notre enfant prises au cours des activités. (\* rayer la mention inutile).

A ..... ; le .....

Signature(s)

.....